

Atelier de la transition économique et écologique

Stratégie de la pêche côtière en province Sud

Mercredi 13 décembre de 8 h 00 à 11 h 30

à l'auditorium du Centre Administratif de la province Sud I (CAPS I)

(Route des Artifices – Moselle)



Dans la continuité des dispositifs lancés depuis 2019, pour accompagner les initiatives contribuant à la mise en place de la politique provinciale en matière de prévention et de gestion des déchets, la province Sud organise un atelier de la transition économique et écologique sur le thème de la *Stratégie de la pêche côtière en province Sud*, le mercredi 13 décembre, à l'auditorium du centre administratif de la province Sud (CAPS I).

Cet atelier vise à décliner à l'échelle de la province Sud, les travaux et recommandations des assises de la pêche professionnelle côtière tenues en novembre 2022. Recenser et prioriser les actions, à entreprendre par grands enjeux, identifier les pilotes et structures ressources et dans la mesure du possible la méthodologie de conduite de l'action.

Contexte

En 2007, les premières Assises de la Pêche ont permis de formuler 19 recommandations pour l'avenir de la pêche côtière en Nouvelle-Calédonie. Sur la base de ces recommandations, les professionnels, soutenus par les provinces au titre de leurs domaines de compétences ont développé le secteur des pêches côtières avec notamment :

- la création de la fédération des pêcheurs professionnels de la province Sud ;
- l'adoption du code de l'environnement de la province sud en 2009 avec des chapitres dédiés à la pêche professionnelle côtière et du code des aides pour le soutien de l'économie maritime ;

- la réalisation d'études à vocation de gestion des ressources marines à enjeux (crabe, holothurie...);
- l'animation de réseau et de contributions à l'échelle du territoire pour les compétences relevant du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (doctrine sécurité, droit du travail maritime).

Sur la période 2012 à 2022, ce sont près de :

- 145 MF d'aides à l'investissement qui ont été injectées pour la création d'entreprises ou de projets d'extension / diversification et les aides à l'emplois associées ;
- 360 MF d'aides à l'exploitation (Ruamm, carburant, fonctionnement de la FPPCPS).

Dans la continuité des actions mises en place avec les différents acteurs, la filière pêche a été intégrée à la Chambre d'Agriculture et de la Pêche de Nouvelle-Calédonie (CAP- NC).

Courant 2022, dans le cadre du programme PROTEGE et sous la supervision d'un comité de pilotage regroupant les organisations professionnelles de la pêche, les institutions, les organismes de recherche, les partenaires (CPS, ADECAL...), des groupes de travail ont été créés afin d'élaborer une feuille de route pour le développement du secteur des pêches côtières pour les années à venir. Un premier volet a conduit les groupes de travail à faire émerger des objectifs stratégiques et opérationnels et des pistes d'actions autour de 4 enjeux :

- la structuration pérenne de la filière ;
- la gestion durable de la ressource ;
- le cadre réglementaire ;
- le développement économique de la filière.

Sur la base des travaux du premier volet, des thématiques d'intérêt ont été identifiées et ont servi de contenu pour le second volet : les Assises de la Pêche professionnelle tenues sur 2 jours en novembre 2022 à La Foa.

Ce sont les recommandations issues de ce long travail collectif à l'échelle du territoire qui doivent maintenant être déclinées à l'échelle de la province Sud en tenant compte de ses spécificités.

Programme de la matinée du 13 décembre :

7 h 45 : mot d'introduction de la province Sud

8 h à 8 h 30 : panorama de la filière pêche côtière en province Sud - DDDT

8 h 30 à 9 h : rappels des recommandations des assises territoriales de la pêche professionnelle – CAP NC

9 h à 9 h 15 : pause

9 h 15 à 11 h : ateliers de travail thématiques :

- la pérennité de la pêche professionnelle
- un revenu suffisant pour les pêcheurs
- la durabilité des ressources marines
- un cadre réglementaire optimisé

11 h 30 à 12 h : restitution du travail des groupes en plénière

→ **Fiches de synthèse et présentation des ateliers téléchargeables sous :**

<https://www.province-sud.nc/element-thematique/ateliers#page-content>

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

